



## Communiqué de presse

### Léger recul du marché pharmaceutique suisse en 2013

24 janvier 2014 – **Le marché pharmaceutique suisse a enregistré un recul l'an dernier. Il a perdu 0,1% pour atteindre 5,077 milliards de CHF (année précédente : 5,084 milliards de CHF). Cette évolution est due aux mesures de réduction des prix, en particulier au niveau des médicaments brevetés, à l'encouragement de la concurrence sur les prix des produits non protégés par un brevet et, par voie de conséquence, à une forte croissance des médicaments génériques. Sans ces mesures, le marché pharmaceutique suisse aurait connu une croissance de 4,4%. Selon les prévisions d'IMS Health, le marché pharmaceutique suisse n'évoluera guère au cours des deux prochaines années.**

En 2013, malgré la croissance continue de la population, l'augmentation du nombre de seniors, l'accroissement des maladies chroniques et l'extension de la palette de médicaments avec de nouveaux produits innovants, le marché pharmaceutique a subi une baisse. La raison de cette évolution est la baisse du prix des médicaments et le développement du marché des génériques. Ceci confirme que le contrôle régulier des prix des médicaments commencé en 2012 et les mesures encourageant les génériques moins chers portent leurs fruits. L'analyse des données du marché effectuée par IMS Health pour l'année 2013 révèle un chiffre d'affaires total en prix fabricant de 5,077 milliards de CHF, ce qui correspond à un recul de 0,1% par rapport aux 5,084 milliards de CHF de l'année précédente. Le nombre d'emballages de médicaments vendus a augmenté de 1,0%, passant de 207,6 millions en 2012 à 209,8 millions en 2013. Les génériques ont affiché une croissance supérieure à la moyenne de 6,8%, réalisant un chiffre d'affaires de 584 millions de CHF. La part des coûts des médicaments en Suisse est passée, selon l'Office fédéral de la statistique, de 10,6% en 2005 à 9,4% en 2011 et est aujourd'hui nettement plus faible que dans les pays de référence Italie, France, Allemagne, Suède, Autriche et Grande-Bretagne (Source : OCDE).

### Recul aussi du marché des médicaments remboursés par les caisses maladie

Les nouveaux médicaments innovants sont en général admis dans la liste des spécialités du fait de leurs bénéfices thérapeutiques et sont par conséquent remboursés par les caisses maladie, ce qui a permis, les années précédentes, à ce segment de marché de profiter d'une croissance supérieure à la moyenne. En 2013, ce marché a aussi subi une baisse de 0,3% et s'est élevé à 4,121 milliards de CHF. Cette évolution va forcément entraîner une baisse de la part des coûts des médicaments de l'assurance-maladie obligatoire.

## **Perspective pour les prochaines années**

Le contrôle régulier des prix va engendrer cette année aussi une baisse substantielle du prix des médicaments. C'est pourquoi IMS Health prévoit que le chiffre d'affaires total du marché pharmaceutique restera presque identique au cours des deux prochaines années. Selon les plans du Conseil fédéral, un nouveau système de calcul du prix des médicaments doit être introduit en 2015, ce qui devrait permettre une meilleure prise en compte du bénéfice thérapeutique des médicaments. D'après Thomas Binder, Directeur de vips, son association pharmaceutique demande pour ce nouveau modèle tarifaire avant tout une pondération moindre des prix pratiqués à l'étranger et la prise en compte des parités de pouvoir d'achat pour amortir entre autres la volatilité des taux de change. Thomas Cueni, secrétaire général d'Interpharma, renvoie au plan directeur récemment décidé par le Conseil fédéral et destiné au renforcement de la recherche biomédicale. Il voit dans sa mise en œuvre une grande opportunité pour la Suisse de conforter sa position de leader.

## **Pour toute information complémentaire**

Walter P. Hölzle, Président de la vips, association des entreprises pharmaceutiques en Suisse, tél. : 041 727 67 80, portable : 079 340 38 69

Thomas Binder, Directeur de la vips, association des entreprises pharmaceutiques en Suisse, tél. : 041 727 67 80, portable : 079 321 86 90

Thomas Cueni, Secrétaire général d'Interpharma, association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, tél. : 061 264 34 00, portable : 079 322 58 17